

MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Rapporteur général : Guy Sorman

AVIS

Assemblée Générale

6 Octobre 2017

Propositions d'actions municipales à partir des travaux de l'APUR

Avis présenté par : Claude Eliazewicz, Martine Even, Marie-Emmanuelle Roy, Yves Marrec, Jacques Miara, Jean-François Petit-Jean, Pierre Saragoussi, Hélène Wiedemann,

Rapporteur : Philippe Alessandrini

SOMMAIRE

1. Saisine du Maire
2. Remerciements
3. Principales recommandations
4. Introduction
5. Études et évaluations
 - 5.1 Approche méthodologique
 - 5.2 Quelques points marquants de notre territoire
6. Recommandations
 - 6.1 Améliorer la mobilité et la logistique urbaine
 - 6.2 Développer des projets novateurs sur l'efficacité énergétique
 - 6.3 Créer un groupe de travail permanent pour répondre à des appels à projets nationaux et/ou européens
7. Propositions d'actions municipales
8. Annexes

1. Saisine du Maire

L'Atelier Parisien d'URbanisme (APUR) a réalisé en 2016 en collaboration avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU), une étude très détaillée sur les 12 territoires composant la Métropole du Grand Paris (MGP) en vue de tracer des pistes d'innovation. Les données recueillies concernent donc l'Établissement Public Territorial (EPT) de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) dans son ensemble.

Je souhaite que votre étude recense l'ensemble des documentations existantes et permette d'exploiter ces abondantes données statistiques afin d'en tirer des conclusions prospectives, et des pistes d'actions possibles qui soient ciblées sur le devenir de notre ville de Boulogne-Billancourt.

2. Remerciements

Les conseillers du CESEL souhaitent remercier pour leurs conseils :

- Mme Dominique ALBA, Directrice de l'APUR,
- Mme Christiane BLANCOT et M François MOHRT, Directeurs d'études à l'APUR,
- M Antoine BERBAIN, Directeur général délégué PORT de PARIS,
- Mme Anne GIRAULT, Directrice de l'Agence Parisienne du Climat,
- Mme Muriel LE BOULANGER, Directrice de l'Agence locale de l'Énergie à GPSO,
- M Jean-Baptiste THEBAUD, Bureau d'Étude JONCTION,
- Mme Valentine BECKER, Directrice Générale Adjointe à GPSO, Responsable du pôle aménagement durable, habitat, mobilité et développement économique,
- M Alexis GASTAUER, Directeur de la mobilité à GPSO,
- M Philippe ROPERT, architecte.

3. Principales recommandations

Axe 1 : Améliorer la Mobilité et la logistique urbaine

À court terme :

Le transport des marchandises :

- Organiser, au cas par cas, la suppression des 11 « points difficiles » identifiés sur le territoire de Boulogne-Billancourt,
- Opérer un recensement exhaustif des places de livraison devenues inadaptées,
- Étudier l'opportunité d'un Espace Logistique Urbain (ELU) avec La POSTE et SOGARIS (Entreprise Public Locale de plateforme multimodale) pour permettre de la livraison dernier kilomètre en véhicules électriques sur le territoire de notre commune et/ou GPSO,

Le transport des voyageurs :

- Identifier/sélectionner les lieux et embarcadères singuliers à Boulogne-Billancourt : nœuds de transport multimodal, Seine Musicale, musées, cinéma, salles de spectacle, base nautique, zones de baignade,

À moyen terme :

Le transport des marchandises :

- Organiser des livraisons en horaires décalés, et non bruyantes, en concertation avec les parties prenantes : riverains, commerçants, transporteurs, entreprises, Mairie,

Le transport des voyageurs :

- Utiliser/bénéficier/développer les systèmes de transports touristiques fluviaux existants comme BATOBUS appartenant au groupe SODEXO (dont le siège est basé à Issy-Les-Moulineaux) pour desservir des lieux identifiés privilégiés,

À long terme :

Le transport des marchandises :

- Soutenir une offre foncière urbaine au sein de GPSO pour la création d'Espace Logistique Urbain (ELU) exclusivement réservés aux véhicules électriques,

Le transport des voyageurs :

- Soutenir les projets de liaisons entre sites touristiques majeurs, sites de loisirs et denses en population-emploi en saisissant l'opportunité des Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Axe 2 : Développer les projets novateurs sur l'Efficacité Énergétique

À court terme :

- Communiquer via le BBI sur les enjeux de la rénovation énergétique en se basant sur une première expérience réussie (rénovation énergétique d'un bâtiment résidentiel pilotée par l'agence GPSO Energie), les bonnes pratiques et faire un zoom sur le rôle des syndicats véritable relais et levier d'informations,

À moyen terme :

- Monter des dossiers dans des appels à projets nationaux type ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise des Energies) pour attirer des acteurs innovants et améliorer la notoriété de la ville,

À long terme :

- Communiquer à l'échelle de la métropole voire nationale les résultats obtenus afin de conseiller/guider d'autres communes.

Axe 3 : Créer un groupe de travail permanent pour répondre à des appels à projets Nationaux et/ou Européens

Nous proposons de cibler nos propositions sur les enjeux de Mobilité et d'Efficacité Énergétique qui sont les plus importants et difficiles à traiter seuls.

À court terme :

- Désigner un responsable – maire adjoint ou conseiller délégué chargé de porter en interne comme en externe les nouvelles orientations ainsi définies,

À moyen terme :

- Utiliser des appels à projets de l'ADEME pour répondre à de grands appels à projets nationaux qui pourraient au-delà de leur intérêt financier apporter une notoriété supplémentaire à notre ville,
- Élaborer un premier dossier en s'appuyant sur des ressources externes pour un/des dossiers de projets innovants permettant de lever des points de blocages en transports de marchandises ou de personnes,

À long terme :

- Mesurer et communiquer le gain/notoriété/retour sur investissement pour chaque projet soutenu en s'appuyant sur des indicateurs.

4. Introduction

On a assisté depuis 1982 à une multiplication des strates territoriales créant des conflits de compétences et de ressource entre l'État, la Région, la métropole (MGP pour l'Île de France) et au sein de la métropole les Établissements Publics Territoriaux (11 EPT au sein de la MGP), le département, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés de projets, les pays, les communes ...

Avec l'émergence des Métropoles, on assiste à une « recentralisation » des compétences et des ressources sous l'effet de la rareté de l'argent public. En période de crise économique, marquée par une dette très importante de l'État et un chômage de l'ordre de 10% de la population active, les moyens financiers mobilisables à chaque niveau deviennent difficiles à trouver. Cette rareté appelle une rationalisation de la dépense publique, qui passe par une baisse des dotations d'État mais aussi par des regroupements de collectivités territoriales.

C'est ainsi que le concept de « partenariat » a grandi et s'est développé depuis quelques années répondant au double enjeu des sociétés post-modernes : rétablir la confiance politique en rapprochant le « pouvoir » du citoyen et mieux utiliser un argent public qui se fait de plus en plus rare, comme un des moyens permettant ce rapprochement, avec l'objectif de maintenir un haut niveau de services aux citoyens, le moins possible financé par l'impôt.

C'est ce double impératif de proximité et d'efficacité dans l'usage des moyens qui fonde le besoin de partenariat.

La mise en œuvre progressive de la Métropole du Grand Paris (MGP),

Au 1^{er} janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) a été officiellement créée. Elle rassemble Paris et 11 territoires, formant un ensemble de 131 communes. Elle accueille près de 7 millions d'habitants et 4 millions d'emplois.

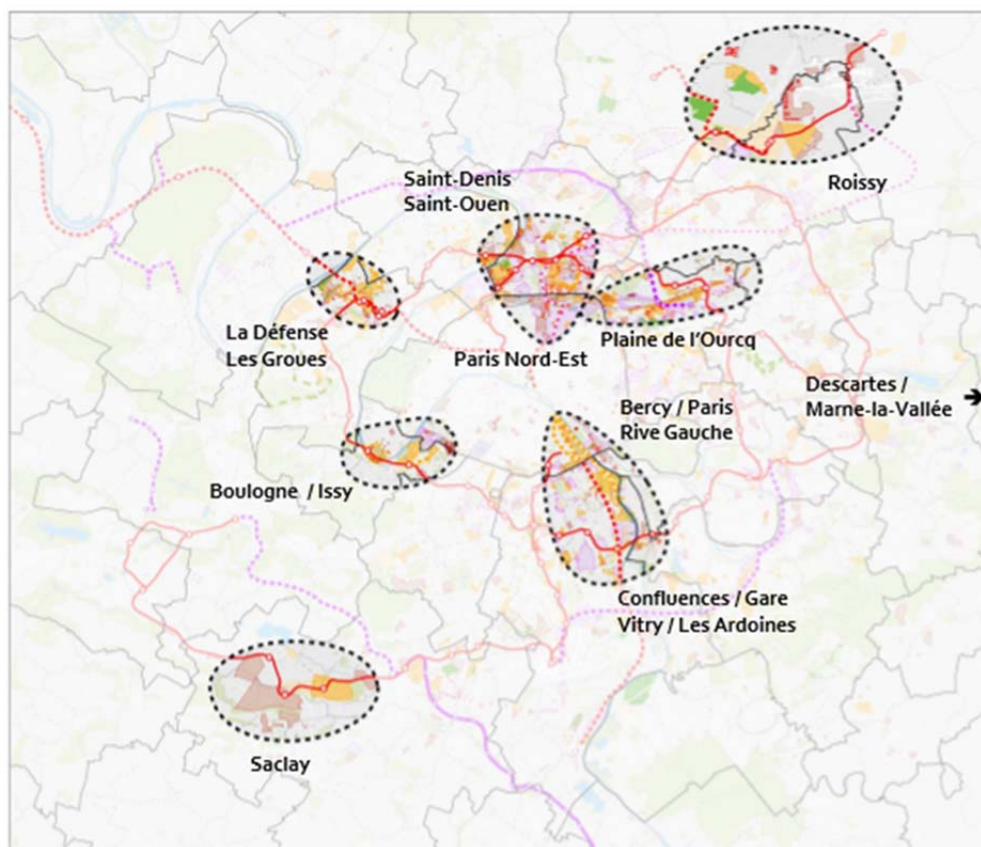


La métropole exerce de plein droit, en lieu et place de ses communes membres les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace métropolitain depuis le 1^{er} janvier 2017,
- Politique locale de l'habitat depuis le 1^{er} janvier 2017,
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie au 1^{er} janvier 2016,
- Développement et aménagement économique, social et culturel au 1^{er} janvier 2016,

Les grands projets à l'œuvre

Extrait de la base de données projets de l'Apur



La métropole élabore le Schéma de COhérence Territorial (SCOT), le plan climat air-énergie et le schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains.

Avant le 31 décembre 2017, le conseil de la métropole doit définir l'intérêt métropolitain.

Une cartographie des territoires comme source d'inspiration et d'innovation,

Afin de favoriser les échanges entre les élus sur les nouvelles dynamiques territoriales au sein de cette nouvelle structure, l'APUR et l'IAU ont réalisé une photographie à l'échelle des Intercommunalités de la grande couronne et des Établissements Publics de Territoires (EPT) pour ceux de la petite couronne.

Par une présentation d'indicateurs sociaux, territoriaux et financiers pour chaque territoire, cette première cartographie réalisée permet d'identifier les caractéristiques de chaque territoire et s'interroger sur leurs dynamiques respectives : quelles sont et seront leurs atouts, leurs défis, leurs logiques de développement, leurs interactions dans les années à venir ?

Notre territoire du Grand Paris Seine Ouest (GPSO) et Boulogne-Billancourt,

Bien que deuxième ville d'Ile de France après Paris, ce qui aurait pu la conduire à vivre seule, confortablement installée dans son périmètre à forte population et à l'économie particulièrement dynamique, Boulogne-Billancourt justifie aujourd'hui d'une longue pratique du partenariat entre communes, puisque les premières étapes en remontent à plus de 12 ans.

On peut en rappeler brièvement les grandes étapes :

- 1^{er} janvier 2004, constitution d'une communauté d'agglomération entre Boulogne-Billancourt et Sèvres, dite « Val de Seine »,
- 1^{er} janvier 2010, fusion avec la communauté d'agglomération dite « Arc de Seine », regroupant Vanves, Issy les Moulineaux, Chaville, Ville d'Avray et Meudon et création d'une nouvelle communauté d'agglomération entre elles : GPSO,
- 1^{er} janvier 2016, création de la Métropole du Grand Paris et transformation de GPSO en un Établissement Public Territorial (un des 12 constituant la MGP avec Paris),
- Avril 2016 : les maires de Boulogne-Billancourt et d'Issy les Moulineaux annoncent le projet de fusion des deux villes, pour constituer une « commune nouvelle », dont le principe a été voté par les deux conseils municipaux le 9 juillet avec comme objectif une mise en place au 1^{er} janvier 2018.

On peut ainsi se rendre compte que très tôt la perspective d'un rapprochement avec d'autres communes s'est imposée et que le besoin de partenariat s'est affirmé comme un moyen de peser plus dans un environnement institutionnel prédéfini, qui pouvait être regardé comme menaçant pour chaque commune prise isolément.

On remarquera également qu'à chacune de ces étapes, le souci de l'amélioration du service rendu aux habitants, lié à celui de la recherche de l'efficacité de la dépense publique ont été systématiquement mis en avant.

Après avoir pris connaissance des indicateurs propres à notre territoire (cf. données APUR) et en se basant sur les défis qui nous attendent, notre groupe de travail a ciblé 3 thématiques qui illustrent cette volonté et nécessité de continuation de cette dynamique collaborative au service de chaque citoyen.

De par son positionnement géographique et son poids au sein du territoire de GPSO, Boulogne-Billancourt doit être à l'initiative de projets innovants et moteur de dynamiques à l'échelle locale, nationale voire internationale.

5. Études et évaluations

5.1 Approche méthodologique

Cette étude s'est déroulée de février à septembre 2017.

Elle s'est opérée en 3 grandes étapes :

- **Étape n° 1 : Appropriation de la saisine – Février/mars 2017**
 - o Analyse des données de l'APUR par les conseillers et identification de caractéristiques remarquables,
 - o Partage des enjeux et des thématiques avec l'APUR,
 - o Recherches bibliographiques,
 - o Identification et planification des réunions d'échanges.

- **Étape n° 2 : Rencontres/échanges avec les référents des entités identifiées – Avril à juillet 2017 :**

Entités	Responsables	Fonction	Lieu	Date
APUR	Mme Dominique Alba	Directrice APUR	Arsenal - Paris XV	13/04/2017
Port de Paris	M Alexis Berbain	Directeur Général Délégué	Siège HAROPA - Paris XV	17/05/2017
Bureau d'Etude JONCTION	M Jean-Baptiste Thebaut	Responsable d'étude	Paris	26/05/2017
Architecte	M Philippe Ropert	Architecte	Mairie BB	12/06/2017
Agence locale de l'Energie GPSO	Mme Muriel Leboulanger	Directrice GPSO Energie	Mairie BB	19/06/2017
Agence Parisienne du Climat	Mme Anne Girault	Directrice APC	Mairie BB	19/06/2017
GPSO - pôle aménagement durable	Mme Valentine Becker	Directrice Générale Adjointe	Mairie BB	20/06/2017
GPSO - mobilité	M Alexis Gastauer	Directeur de la mobilité	Mairie BB	20/06/2017

Chaque échange a fait l'objet d'un compte-rendu et/ou d'une présentation joints en annexe du rapport d'étude.

Les conseillers se sont régulièrement réunis à fréquence bimensuelle.

- **Étape n° 3 : Synthèse et rédaction du rapport d'étude – Juillet à septembre 2017**
 - o Propositions de recommandations et rédaction du rapport d'étude,
 - o Présentation en Assemblée Générale CESEL le 6 octobre 2017.

5.2 Quelques points marquants du territoire GPSO :

- Carte d'identité de GPSO

**Établissement public territorial
Grand Paris Seine Ouest**



**GRAND PARIS
SEINE
OUEST**

Administration

Pays France

Région Île-de-France

Département Hauts-de-Seine

Forme Établissement public territorial

Siège Meudon

Communes 8

Président Pierre-Christophe Baguet (LR)

Date de création 1^{er} janvier 2016



Le territoire au sein de la métropole du Grand Paris.

Liens

Site web [Grand Paris Seine Ouest](#) [archive]

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km ²)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km ²)
Meudon (siège)	92048	Meudonnais	9,90	45 507 (2014)	4 597
Boulogne-Billancourt	92012	Boulonnais	6,17	116 927 (2014)	18 951
Chaville	92022	Chavillois	3,55	19 619 (2014)	5 526
Issy-les-Moulineaux	92040	Isséens	4,25	67 360 (2014)	15 849
Marnes-la-Coquette	92047	Marnois	3,48	1 712 (2014)	492
Sèvres	92072	Sévriens	3,91	23 206 (2014)	5 935
Vanves	92075	Vanvéens	1,56	27 783 (2014)	17 810
Ville-d'Avray	92077	Dagovéranais	3,67	11 496 (2015)	3 132

- *Démographie, sociologie et logement :*

GPSO est l'un des territoires les moins peuplés mais des plus denses de la métropole : 313 533 habitants pour une surface de 32,4 km².

Les communes de Boulogne-Billancourt (près de 117 000 habitants) et Issy-les-Moulineaux (près de 68 000 habitants) constituent plus de la moitié des effectifs du territoire.

GPSO bénéficie d'une géographie d'exception entre vallée de la Seine et coteaux, **avec près de 20 km de berges de Seine** et près de 30% de bois/forêts et parcs en surface.

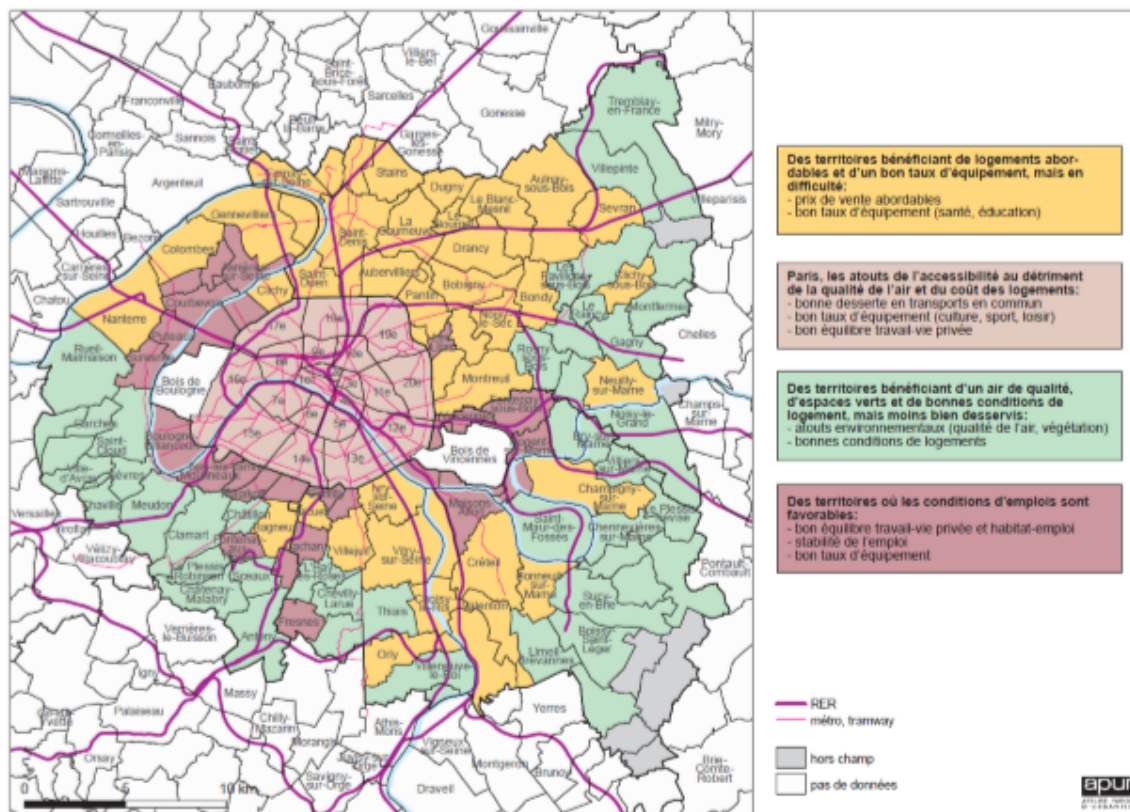
Situé entre Paris et Versailles, c'est un territoire remarquable traversé par des routes royales et jalonnés de domaines exceptionnels.

Dès le XX siècle, les bords de Seine sont largement utilisés par l'industrie. L'arrivée de Renault en 1919 et sur l'Île Seguin en 1929 façonnent l'architecture et le tracé de Boulogne-Billancourt qui dispose d'un **patrimoine culturel et architectural remarquable**.

Les habitants du territoire bénéficient d'une bonne qualité de vie dans un environnement attractif et bien desservi par les transports publics en particulier pour les communes de Boulogne-Billancourt et d'Issy limitrophes à Paris.

Cette qualité de vie favorable se traduit par une forte augmentation de la population : + 0,7 % par an depuis 2009, seul territoire de la métropole qui connaît en 2013 plus d'arrivées que de départs.

Typologie des qualités de vie dans la métropole



Parmi les arrivants, on peut noter une surreprésentation de cadres : 44% pour notre territoire à comparer aux 32% pour la MGP et de jeunes couples sans enfants.

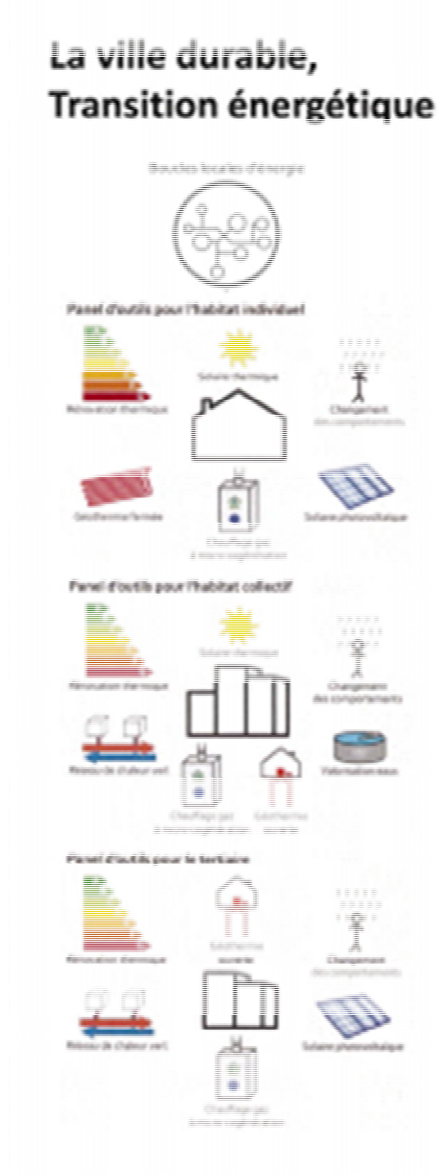
Les revenus moyens sont élevés et en progression. Le taux de pauvreté est deux fois inférieur à celui de la métropole.

Le prix du m² moyen est plus favorable que celui de Paris ce qui incite à la mobilité vers notre territoire.

L'habitat collectif prédomine sur notre territoire.

Le taux de logement sociaux moyen est proche des 20% encore inférieur au seuil des 25% même si on peut noter une augmentation moyenne significative ces dernières années avec l'émergence de nouveaux quartiers.

Les initiatives locales pour accompagner la transition énergétique et les économies d'énergies sont à souligner même si elles restent encore peu connues.



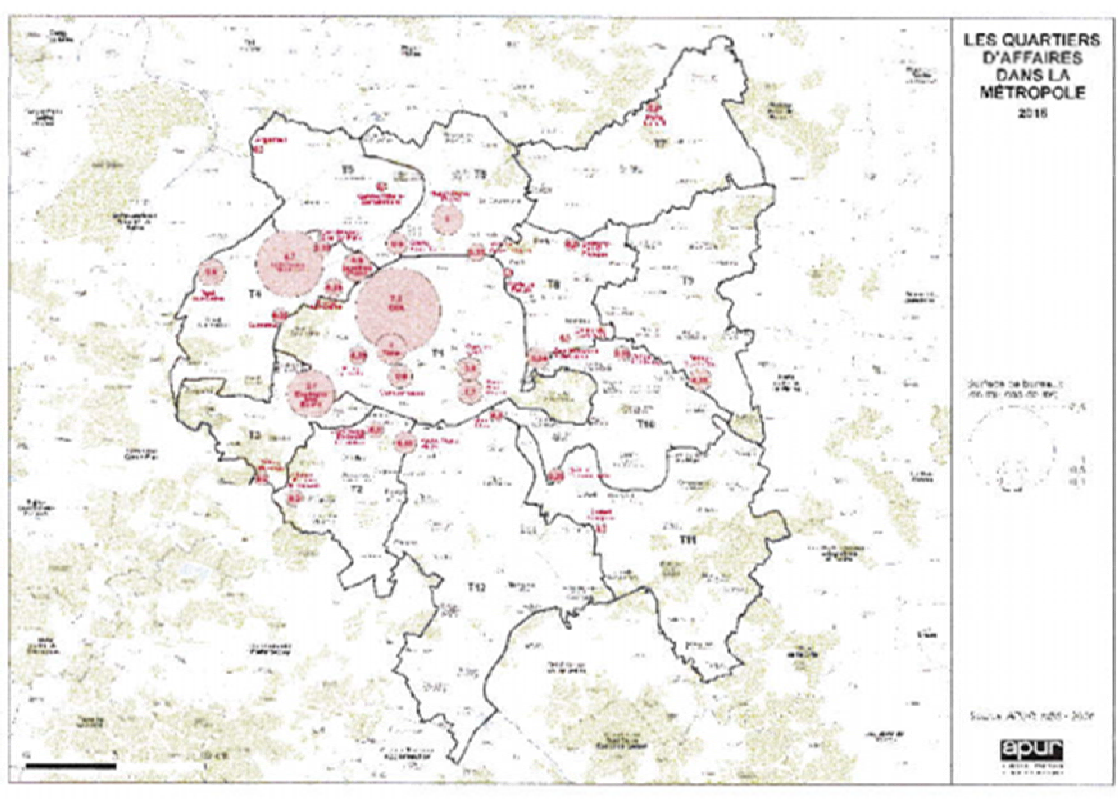
- *Économie et emploi :*

Avec 2,7 millions de m² de bureaux, GPSO dispose d'un immobilier d'entreprise dynamique.

C'est le second quartier le plus attractif après Paris en termes de dynamisme économique.

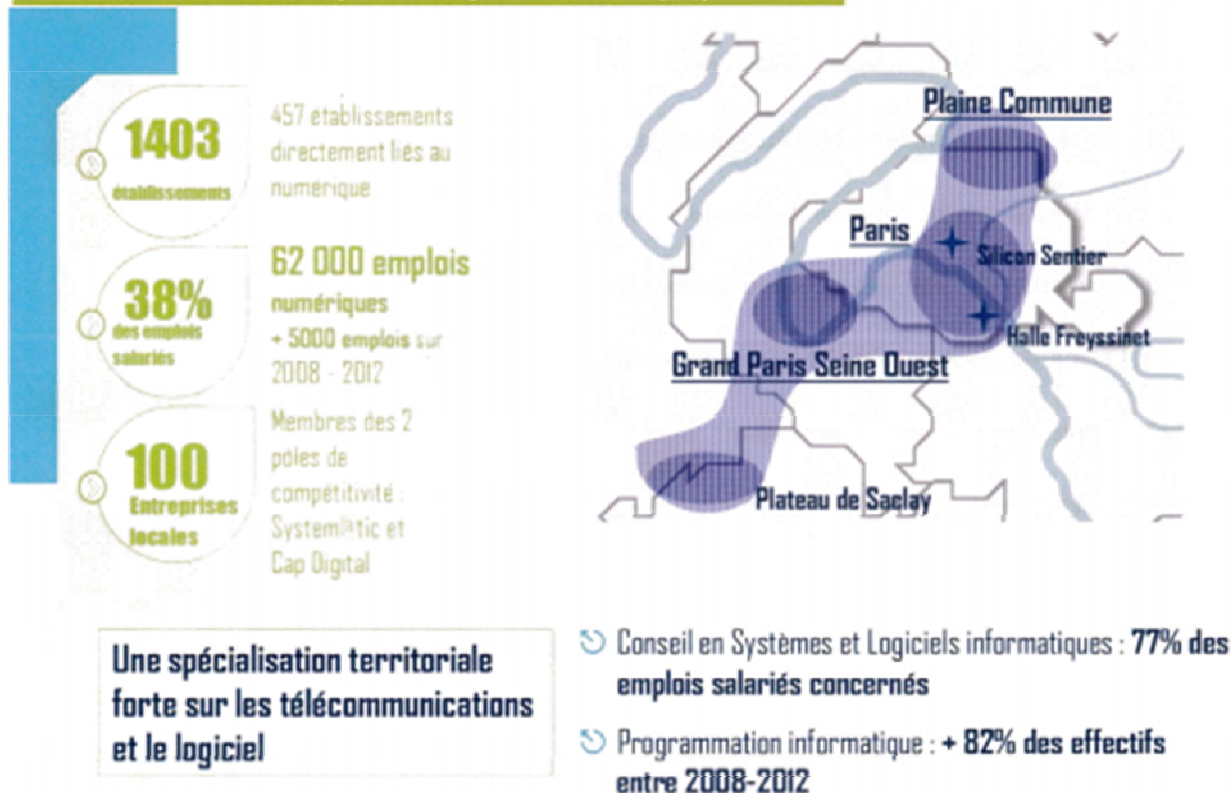
On compte près de 238 transactions immobilières en 2015.

Boulogne/Issy/Balard constitue le 3^{ème} quartier d'affaire de la métropole.



GPSO, un des quatre pôles numériques de la métropole

Territoire incontournable pour l'écosystème numérique francilien



GPSO mène une politique dynamique sur le numérique depuis plus de 10 ans. Cela se traduit par la création d'un écosystème public-privé cohérent. On peut citer la création d'un pôle numérique, d'un éco quartier connecté (Issy-Grid), du développement d'une agence du numérique SO DIGITAL qui porte la création de nouvelle start-up. GPSO concentre une grande partie des entreprises nationales d'audiovisuelles, de télécommunications et des services associés.

On recense la création de près de 7 000 emplois entre 2007 et 2012 sur les métiers du numérique.

- *Déplacements et mobilité :*

GPSO dispose d'un **taux de motorisation largement supérieur à la métropole** bien que disposant d'un réseau de transports ferré important.

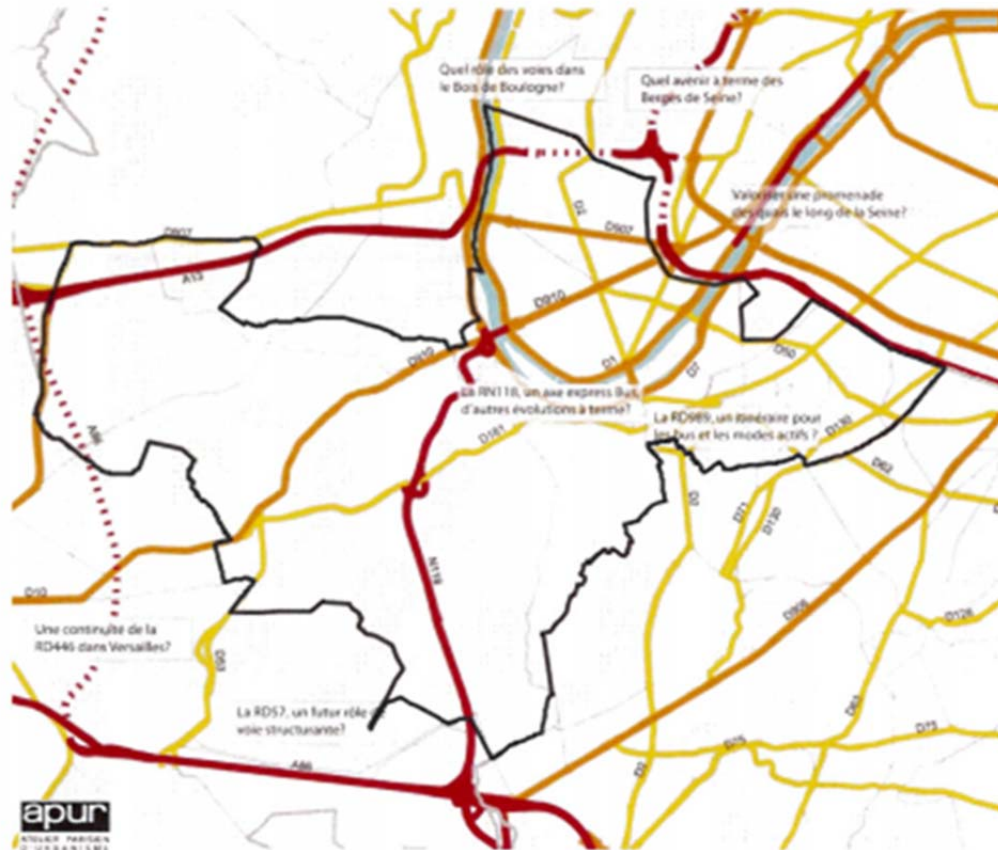
Taux de motorisation des menages dans les territoires de la MGP
Evolution du nombre moyen de voiture par ménage

	2012	Evolution 1999-2012
T1 Paris	43%	-15%
T6 Plaine Commune	59%	-6%
T8 Est Ensemble	65%	-5%
T5 Boucle Nord de seine	75%	-3%
T3 Grand Paris Seine Ouest	83%	-5%
T4 Territoire Paris Ouest La Défense	85%	-4%
T12 Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont	88%	-5%
T10 Paris Est Marne et Bois	88%	-3%
T2 Territoire Vallée Sud-Grand Paris	90%	-2%
T7 Paris Terres d'Envol	95%	0%
T9 Grand Paris Grand Est	98%	-2%
T11 Plaine Centrale Haut Val de Marne	99%	-5%
Métropole	68%	-5%
Grande couronne hors métropole	120%	2%
Ile de France	88%	-1%

Armature urbaine

- Autoroutes et voies rapides
- Voies majeures
- Voies structurantes
- Voies de distribution locale

Un rôle de desserte du réseau autoroutier important : l'A13 et la liaison de la N118 vers l'A86 et l'A104 Quelle évolution pour le tronçon de la N118 entre l'A86 et la Seine?



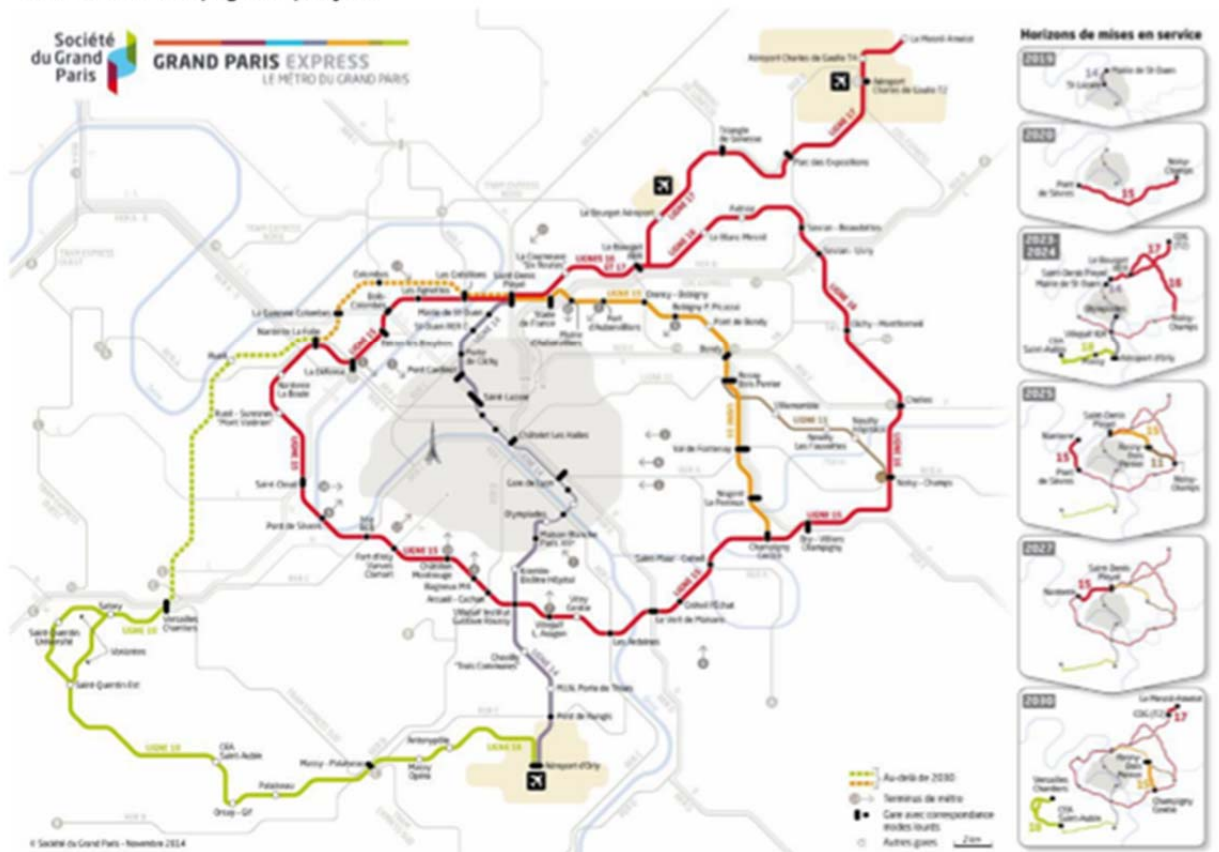
On estime entre 30 et 45% les actifs travaillant dans GPSO qui utilisent leurs voitures pour venir travailler. Ces chiffres élevés sont liés en partie à **une offre de stationnement sur leur lieu de travail.**

L'accessibilité sera renforcée demain encore avec l'arrivée du Grand Paris Express (GPE) dont une des premières gares de la future ligne 15 débutera sa construction au Pont de Sèvres dès 2018.

D'ores et déjà des enjeux bus et piétons sont identifiés et des plans d'actions élaborés.

Une mise en œuvre progressive jusqu'à 2030

195 km de ligne de métro automatique pratiquement entièrement en souterrain
 4 lignes nouvelles, 69 gares dont 80% en correspondance
 2 millions de voyageurs par jour



Avec 20 km de berges de Seine dont près de 7km uniquement pour Boulogne-Billancourt, la Seine est un outil économique important pour notre territoire.

C'est un axe de transport « propre » qui dispose encore d'un potentiel de développement autant pour les marchandises que pour les voyageurs.



L'utilisation de la Seine et ses accès aux berges comme des lieux de loisir et de culture constituent un enjeu majeur.

La mutualisation des fonctions transports au quotidien, tourisme et loisirs est une opportunité à saisir nécessairement dans un environnement routier et ferré largement exploité.



6. Recommandations

L'analyse des nombreuses données fournies par l'APUR par les conseillers en charge de cette étude a permis de mettre en avant plusieurs caractéristiques remarquables de notre territoire.

Elle nous a permis de cibler 3 axes d'études objet de nos recommandations pour améliorer et dynamiser notre commune et territoire.

- **Axe 1 : Améliorer la Mobilité et la logistique urbaine,**

- **Axe 2 : Développer les projets novateurs sur l'Efficacité énergétique,**

- **Axe 3 : Créer un Groupe de travail permanent pour répondre à des appels à projets nationaux et/ou européens.**

Axe 1 (M) : Améliorer la Mobilité et la logistique urbaine

À court terme :

Le transport des marchandises :

M-1 : Organiser, au cas par cas, la suppression des 11 « points difficiles » identifiés sur le territoire de Boulogne-Billancourt (cf. annexe 8),

M-2 : Opérer un recensement exhaustif des places de livraison devenues inadaptées,

M-3 : Organiser le partage des places de livraison et de stationnement aux abords des commerces situés sur les nœuds identifiés par le bureau d'études JONCTION : partage de l'espace et du temps,

M-4 : Organiser un pilote sur 1 ou 2 secteurs d'activité de la logistique urbaine qui contribuent à la congestion. Sur chacun de ces pilotes nous proposons de monter un projet multi-acteurs avec le soutien de l'ADEME et/ou le soutien d'un appel à projet de la Région Ile de France dans le cadre de l'axe 3.

Nous proposons :

M-4.1 : le secteur des magasins bio de Boulogne qui ont des fournisseurs identiques,

M-4.2 : le secteur de la livraison aux cantines d'entreprises et/ou d'écoles,

M-5 : Étudier l'opportunité d'un Espace Logistique Urbain (ELU) avec La POSTE et SOGARIS (Entreprise Public Locale de plateforme multimodale) pour permettre de la livraison dernier kilomètre en véhicules électriques sur le territoire de notre commune et/ou GPSO,

M-6 : Créer une instance de concertation entre les différentes parties prenantes pour faire partager les objectifs, et définir des plans d'actions partagés :

M-6.1 : Faire signer une charte entre les différents acteurs de GPSO,

M-6.2 : Définir des fiches actions.

Le transport des voyageurs :

M-7 : Poursuivre le retour d'expérience technico-financier de villes comme Bordeaux et Brest (cf. annexes 3 et 16) et/ou entreprises utilisant les cours d'eau comme modes de transports pour les loisirs, le tourisme et les trajets domicile-travail : fonctions mutualisées,

M-8 : Identifier/sélectionner les lieux et embarcadères singuliers à Boulogne-Billancourt : nœuds de transport multimodal, Seine Musicale, musées, cinéma, salles de spectacle, base nautique, zones de baignade (cf. annexe 6 et 7),

M-9 : Faire évaluer le coût de création d'un embarcadère ou les fonctions transports-loisirs et tourisme seraient mutualisées.

À moyen terme :

Le transport des marchandises :

M-10 : Organiser des livraisons en horaires décalés, et non bruyantes, en concertation avec les parties prenantes : riverains, commerçants, transporteurs, entreprises, Mairie,

M-11 : Élargir la charte logistique de Paris et la dissémination d'espaces logistiques urbains à toute la MGP,

M-11.1 : Réserver un espace logistique urbain dans un parking (ou partie) et le dédier exclusivement aux véhicules électriques pour en maîtriser l'usage par GPSO,

M-11.2 : Lancer un projet avec le soutien de la Chaire Logistique Urbaine Mines Paris pour positionner les places de livraisons, éventuellement avec le support d'un projet ADEME,

M-11.3 : Lancer des projets innovants avec le soutien de la région pour aider les artisans commerçants qui ont de vieux véhicules qui seront interdits rapidement dans la ZCR de la MGP à trouver des solutions économiques à leurs différents besoins,

M-11.4 : Tester un projet de consignes mobile (parcel locker) sur la base d'un fourgon électrique en collaboration avec les entreprises implantées à Boulogne, un industriel et la région Ile de France afin de mesurer la pertinence de ce type de service pour les salariés des entreprises.

Le transport des voyageurs

M-12 : Utiliser/bénéficier/développer les systèmes de transports touristiques fluviaux existants comme BATOBUS appartenant au groupe SODEXO (dont le siège est basé à Issy-Les-Moulineaux) pour desservir des lieux identifiés privilégiés,

M-13 : Proposer le développement/création de nouveaux services innovants : bateaux taxis et bateaux autonomes électriques-hybrides, marchés-commerces flottant...en y associant les entreprises et/ou commerces s'implantant sur l'Ile Seguin qui souhaitent valoriser leurs patrimoines fonciers.

À long terme :

Le transport des marchandises :

M-14 : Soutenir une offre foncière urbaine au sein de GPSO pour la création d'Espace Logistique Urbain (ELU) exclusivement réservés aux véhicules électriques,

Le transport des voyageurs :

M-15 : Soutenir les projets de liaisons entre sites touristiques majeurs, sites de loisirs et denses en population-emploi en saisissant l'opportunité des Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Axe 2 (É) : Développer les projets novateurs sur l'Éfficacité Énergétique

À court terme :

E-1 : Communiquer via le BBI sur les enjeux de la rénovation énergétique en se basant sur une première expérience réussie (cf. annexe 10 et 11), les bonnes pratiques et faire un zoom sur le rôle des syndicats véritable relais et levier d'informations,

E-2 : Identifier des volontaires parmi les présidents de syndicats qui pourraient mettre en œuvre les recommandations de l'APC et de GPSO sur cette thématique,

E-2.1 : en faire des interlocuteurs privilégiés : réunion semestrielle avec le Maire et les agences locales de l'énergie pour présenter l'avancement des travaux complété d'une tribune dans le BBI,

E-2.2 : les former pour qu'ils deviennent un relais de l'APC et de GPSO dans le déploiement des outils à la disposition du public : plateforme web coach copropriété...

À moyen terme :

E-3 : Monter des dossiers dans des appels à projets nationaux (ADEME par exemple) pour attirer des acteurs innovants et améliorer image et la notoriété de la ville,

À long terme :

E-4 : Communiquer à l'échelle de la métropole voire nationale les résultats obtenus afin de conseiller/guider d'autres communes.

Axe 3 (G) : Créer un Groupe de travail permanent pour répondre à des appels à projets Nationaux et/ou Européens

Nous proposons de cibler nos propositions sur les enjeux Mobilité (M) et Efficacité Énergétique (E) qui sont les plus importants et difficile à traiter seuls.

À court terme :

G-1 : Désigner un responsable – maire adjoint ou conseiller délégué chargé de porter en interne comme en externe les nouvelles orientations ainsi définies,

G-2 : Constituer le groupe de travail et amorcer les bases du nouveau fonctionnement des services impliqués,

G-3 : Se rapprocher de la MGP et GPSO pour mettre en place un suivi (indicateurs) de tous les appels à projets qui pourraient être utilisés pour soutenir des démarches innovantes au sein de Boulogne et/ou GPSO,

G-4 : Proposer un sujet d'étude au CESEL pour identifier/sélectionner de nouveaux appels à projets remarquables pour notre ville sur les thématiques Mobilité-logistique urbaine et Rénovation Énergétique-économies d'énergies,

À moyen terme :

G-5 : Utiliser des appels à projets comme l'AAP BATRESP de l'ADEME pour mettre en place un process de réponse interne sur de grands appels à projets nationaux qui pourraient au-delà de leur intérêt financier apporter une notoriété supplémentaire à notre ville,

G-6 : Élaborer un premier dossier en s'appuyant sur des ressources externes (par exemple ADEME) pour un/des dossiers de projets innovants permettant d'adresser des points bloquants en transports de marchandises ou de personnes (cf. M-2, M-3 et annexes 14 et 15),

À long terme :

G- 7 : Mesurer et communiquer le gain/notoriété/retour sur investissement pour chaque projet soutenu en s'appuyant sur des indicateurs partagés.

7. Propositions d'actions municipales

Le concept ROBOAT (cf. annexes 14 et 15) est l'illustration d'un projet novateur. Il associe des acteurs publics et privés afin d'apporter des solutions concrètes-opérationnelles à des problématiques récurrentes dans nos métropoles (mobilité et logistique urbaine, économie d'énergies, meilleure utilisation des voies fluviales) tout en bénéficiant d'une reconnaissance nationale voire internationale.

Le constat d'une culture du « travailler ensemble » que l'on vient de faire, pour intéressant qu'il soit en ce qu'il montre son inscription dans un mouvement général, montre aussi ses limites actuelles : il s'agit de rapprochements institutionnels qui certes, avec le temps, commencent à présenter des collaborations et des résultats concrets, notamment au sein de GPSO, mais qui sont loin aujourd'hui de prendre en compte les évolutions nécessaires.

On perçoit bien aujourd'hui la nature de ces évolutions et les progrès qu'il reste à faire pour les conduire :

- S'agissant des conséquences de la « rareté de l'argent public », de plus en plus d'appels à projets nationaux, européens, voire internationaux sont rendus publics, offrant de nouvelles opportunités aux collectivités territoriales d'obtenir de nouveaux moyens, les affranchissant du couperet de la baisse des dotations d'État, ou de celui des circuits financiers des Métropoles qui « pompent » la partie la plus dynamique de la fiscalité locale, pour ne laisser en gros que la part « ménages » de cette fiscalité aux dites collectivités,
- S'agissant de l'aspect « partenariat », la plupart de ces appels à projets nécessitent, pour les collectivités locales qui souhaitent y répondre, de disposer d'une organisation interne adaptée en s'appuyant également sur d'autres collectivités et des acteurs privés (entreprises, associations, etc.),
- Il faut également noter que les pools ainsi constitués ne sont pas nécessairement que locaux et nationaux. Des regroupements de tous les acteurs ci-dessus décrits et de leur combinaison entre eux ont pu être observés entre acteurs de nationalités différentes, soit au sein de l'Europe, soit à l'échelle mondiale.

Pour affirmer le caractère innovant de ces nouvelles orientations, il apparaît tout aussi indispensable de donner une dimension politique à cette nouvelle stratégie d'action, en en confiant la responsabilité soit à un maire-adjoint soit à un conseiller municipal, délégué pour cela. Le portage politique est essentiel, notamment pour la conclusion de partenariats importants au niveau national comme international, mais aussi pour confirmer la volonté politique du changement.

Enfin comme dans tous les grands projets, une communication de qualité permettra d'accompagner et d'associer les boulonnais, à commencer par le niveau scolaire, dans la conduite de ces changements afin de contribuer au rayonnement et bien-être de notre ville.

8. Annexes

- 1 : Métropole du Grand Paris : une première sélection d'indicateurs par l'APUR,
- 2 : CR échange APUR/CESEL le 13/04/2017,
- 3 : L'essentiel à savoir sur le transport fluvial –Marie-Emmanuelle Roy conseiller CESEL – Mai 2017
- 4 : Groupe de Travail de la MGP sur le transport fluvial,
- 5 : La logistique urbaine – Port de Paris – HAROPA
- 6 : Mise en perspective des berges de Seine à Boulogne-Billancourt par l'architecte M Philippe Ropert,
- 7 : Exemples de sites pour l'aménagement des berges de Seine à Boulogne-Billancourt,
- 8 : CR entretien avec M Jean-Philippe Thebaut du Bureau d'Étude JONCTION le 22 mai 2017,
- 9 : Liste des 12 points difficiles identifiés par le BE JONCTION,
- 10 : CR entretien avec Mme Valentine Becker et M Alexis Gastauer le 20 juin 2017,
- 11 : Étude ASLOG : les acteurs de la supply chain – 1^{er} trimestre 2017
- 12 : Flyer GPSO Energie CoachCopropriété,
- 13 : Exemple de la rénovation énergétique d'un bâtiment collectif à Boulogne-Billancourt,
- 14 : Présentation ROBOAT : nouveau concept de bateau autonome,
- 15 : SWOT ROBOAT appliqué à Boulogne-Billancourt,
- 16 : Quelques exemples de solutions de transports fluviales mutualisées,
- 17 : Quelques exemples d'appels à projets et expérimentation en IDF.